



Mesdames, Messieurs,  
- les Présidents des clubs de Ligue  
- les membres des délégations de District

Aix-en-Provence, le 30 octobre 2020

## MODIFICATION DU FORMAT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE LA LIGUE

Madame, Monsieur,

La convocation pour l'Assemblée Générale électorale de la Ligue Méditerranée de Football vous a été transmise le jeudi 22 octobre 2020.

Ce document indiquait que ladite Assemblée Générale se déroulerait le samedi 07 novembre 2020 au siège de la Ligue à Aix-en-Provence, mais précisait également qu'« *en fonction de l'évolution de la situation sanitaires, il pourra[it] être procédé à une modification du lieu, de la date ou du format de l'Assemblée Générale.* »

À la suite de l'annonce par le Président de la République des mesures sanitaires de confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19, la tenue de l'Assemblée Générale électorale ne pourra avoir lieu en présentiel.

Par conséquent, conformément à l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et au décret n°2020-418 du 10 avril 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, prorogés par le décret N° 2020-925 du 29 juillet, **l'Assemblée Générale se déroulera à huis clos, par voie dématérialisée**, le même jour, au même horaire, à savoir le :

**Samedi 07 novembre 2020 à 10 heures**

A cet effet, nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation ou nous retourner une attestation de pouvoir\*, avant le **jeudi 05 novembre à 12h00** à l'adresse : « [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) ».

\* En cas d'indisponibilité, Présidents de clubs de Ligue avez la possibilité de vous faire représenter, au choix :

- par un licencié de votre club,
- par un licencié d'un autre club qui représentera lui-même son propre club lors de l'Assemblée Générale.

Le cas échéant, merci de compléter l'attestation de pouvoir ci-jointe et de la retourner à la Ligue, signée, **avant le jeudi 05 novembre 2020 à 12h00.**



Un courriel vous sera ensuite envoyé sur la boîte mail officielle du club pour les clubs, et l'adresse mail personnelle des délégués de District, afin de vous donner toutes les informations pour l'accès à l'Assemblée Générale et notamment :

- Le lien et le code d'accès à la plateforme sur laquelle se tiendra l'Assemblée Générale.
- Le code strictement personnel permettant d'émarger et de voter pour son club.
- Les modalités de connexion.

Nous vous rappelons enfin que le jour de l'Assemblée Générale :

- vous devrez disposer d'une connexion internet,
- vous êtes priés de vous connecter et d'émarger au plus tard 15 minutes avant le début de l'Assemblée Générale.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Eric BORGHINI**  
Président